UN LIBRARY
JUL 31 1979
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE
A/34/386
~~S/13472~~
27 juillet 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-quatrième session
Point 27 de l'ordre du jour provisoire*
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-quatrième année

Lettre datée du 27 juillet 1979, adressée au Secrétaire général par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Ministre sud-africain des affaires étrangères M. R. F. Botha, m'a prié de vous transmettre ci-joint la déclaration qu'il a faite le 26 juillet 1979 en réponse à une déclaration du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie en date du 24 juillet 1979 (A/34/382-S/13469, annexe).

Je vous serais obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaire par intérim,

(Signé) David W. STEWARD

* A/34/150.

/...

79-19859

ANNEXE

Déclaration du Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. R. F. Botha, faite le 26 juillet 1979 en réponse à une déclaration du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie en date du 24 juillet 1979

1. Le Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie a publié à New York une déclaration dans laquelle il accuse le Gouvernement sud-africain d'avoir perpétré toutes sortes d'atrocités dans le Sud-Ouest africain (A/34/382-S/13469, annexe).

2. Il est douteux qu'un membre du Conseil pour la Namibie ait jamais prononcé un aussi grand nombre de contre-vérités. Cette déclaration fait état du genre de déformations, fabulations et mensonges dans lequel se sont illustrés les terroristes de la SWAPO et elle ne surprendrait pas, émanant d'eux. Nous n'avons nullement l'intention de lui conférer quelque crédit en réfutant les absurdités qu'on y trouve, telle l'allégation selon laquelle 15 000 personnes auraient été arrêtées dans le territoire au cours des trois derniers mois et le Gouvernement sud-africain aurait mis au point un plan visant à diminuer de plus de 200 000 personnes la population noire (soit le quart environ).

3. Aucun gouvernement responsable n'accordera le moindre crédit à des assertions aussi grotesques.